Zeitschrift: Energie extra

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000

Band: - (2004)

Heft: 6

Artikel: "Nous contribuons aux objectifs de SuisseEnergie" : Interview

Autor: Schmid, Samuel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-645465

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

STRATÉGIE DU DDPS

«Nous contribuons aux objectifs de SuisseEnergie»

Le conseiller fédéral Samuel Schmid à propos de la politique énergétique du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS).

Au cours de l'année écoulée, le DDPS s'est retrouvé plusieurs fois sous les feux de la rampe, avec l'introduction d'Armée XXI ou la réduction de l'infrastructure et du personnel. En tant que Ministre de la défense, avez-vous encore le temps de vous préoccuper de questions de politique énergétique et climatique?

En tant que membre de l'Exécutif de notre pays, je m'occupe de toutes les questions majeures. En vertu de la loi sur le CO₂, la Suisse doit réduire d'ici 2010 les émissions de CO₂ de 10% par rapport aux valeurs de 1990. Fin octobre, le Conseil fédéral a fait passer en consultation quatre variantes. Il se prononcera ultérieurement sur l'introduction d'une taxe sur le CO₂ et/ou d'un centime climatique. Si les objectifs de politique énergétique et climatique formulés dans le programme *SuisseEnergie* du Conseil fédéral ne devaient être atteints qu'approximativement d'ici 2010, les mesures jusqu'ici volontaires ne suffiraient plus.

«Mon département donne le bon exemple.»

Quelle importance l'énergie a-t-elle au DDPS? En dépit de réductions massives, le DDPS reste l'un des plus grands consommateurs d'énergie de la Confédération. Premier propriétaire immobilier du pays, il est confronté chaque jour à des questions énergétiques. 63% de la consommation d'énergie du DDPS sont liés à la mobilité (véhicules à roues et à chenilles, avions). Gros consommateur d'énergie, le DDPS peut donc diminuer ses frais et améliorer ainsi de façon ciblée son efficacité énergétique, tout en assurant les missions qui lui incombent de par la Constitution. En consommant les énergies fossiles de façon réfléchie et mesurée, le DDPS s'efforce de transmettre un message.

En quoi consiste concrètement la mise en œuvre du concept énergétique du DDPS?

La direction du Département a inscrit la réalisation des objectifs de SuisseEnergie au nombre des objectifs stratégiques du Système de gestion des ressources et de management environnemental (RUMBA). Un groupe de travail a été créé

en 2002 afin d'élaborer un concept énergétique pour le DDPS. Et fin août 2004, son rapport final a été approuvé par la direction du Département. Reste à présent à mettre en œuvre les mesures préconisées dans les domaines de l'immobilier et de la mobilité. Mais le concept énergétique du DDPS ne doit pas seulement permettre d'atteindre les objectifs de *SuisseEnergie* d'ici 2010: nous introduisons également une gestion moderne de l'énergie qui aura un effet durable sur la politique suisse en matière d'énergie et de climat.

Où sont les priorités du concept du DDPS?
On a clairement identifié un potentiel d'économie d'énergie, qui influera positivement sur les coûts, mais aussi un potentiel d'exploitation des énergies renouvelables économiquement pertinent. Nous comptons exploiter ces potentiels: économiser l'énergie, c'est aussi faire baisser les coûts de manière conséquente.

Quelles sont vos approches dans le secteur de l'immobilier?

Lorsque nous construisons, nous adoptons les normes énergétiques les plus récentes. Lorsque nous procédons à des rénovations de grande ampleur, nous visons à optimiser la consommation d'énergie et, si possible, à réduire la part des combustibles fossiles au profit des énergies renouvelables tels le bois, les déchets énergétiques provenant d'installations d'incinération, etc.

Et dans le secteur de la mobilité?

Notre but est surtout de gérer le parc de véhicules à moteur selon des critères économiques et écologiques et d'y intégrer des véhicules plus efficaces sur le plan énergétique lorsque nous le renouvelons. Le DDPS étant chargé de l'acquisition pour l'ensemble de l'Administration fédérale, il peut exercer une influence considérable.

La Suisse déploie d'importants efforts pour mettre en œuvre les objectifs de la politique énergétique et climatique. En va-t-il de même au DDPS? Nous avons introduit, il y a quelques années déjà, un système de gestion environnementale conséquent, qui prévoyait des objectifs et des mesures d'atteinte de ces objectifs. La direction du Département y participe également. Ce système de gestion environnementale forme une bonne base pour réaliser les objectifs de SuisseEnergie. Par ailleurs, nous avons l'avantage de pouvoir donner des consignes claires. L'approbation du rapport final sur le concept énergétique du DDPS s'est accompagnée d'un mandat, confié à tous les secteurs du Département, de mettre en œuvre les mesures préconisées.



Samuel Schmid

.. a été élu au Conseil fédéral le 5 décembre 2000 en tant que représentant de l'Union démocratique du Centre. Il dirige le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). Après des études de droit à l'Université de Berne, Samuel Schmid a obtenu les brevets d'avocat (1973) et de notaire (1978). La carrière politique de Samuel Schmid l'a amené à gravir tous les échelons: conseiller communal en 1972, il devient en 1974 maire de sa commune, Rüti bei Büren. Député au Grand Conseil bernois à partir de 1982, il est conseiller national de 1994 à 1999 avant de siéger au Conseil des Etats. Samuel Schmid a commandé de 1993 à fin 1996 un régiment d'infanterie et assumé la fonction, de 1998 à 1999, de commandant remplaçant de la Division de campagne 3.

Comment contrôlez-vous leur mise en œuvre? Avec la gestion des données et des rapports soumis chaque année par les secteurs du Département. Si nous ne sommes plus sur la bonne voie, nous prenons des mesures correctrices.

Voyez-vous personnellement d'autres effets du concept énergétique du DDPS?

J'estime que les questions de politique énergétique et climatique nous occuperont toujours plus à l'avenir. Et je suis intimement convaincu qu'en consommant les ressources en énergies fossiles, qui vont diminuant, de façon mesurée et innovante, nous contribuons au développement durable. Grâce à sa gestion moderne de l'énergie, le DDPS contribue non seulement à une réduction des coûts, mais aussi à une prise de conscience de la thématique de la part de ses collaborateurs, des membres de l'armée et des participants aux formations et manifestations dans les domaines de la protection de la population et des sports. Je suis heureux de constater que mon Département donne le bon exemple.